

LA STAMPA du 11 décembre 2013.

QUESTIONS SUR LE RÔLE DE L'ARMÉE EGYPTIENNE

Où en est la transition égyptienne ?

Le projet de la nouvelle constitution est prêt : le référendum aura lieu dans 30 jours

Un article de FRANCESCA PACI dans LA STAMPA du 11 décembre 2013.

Traduction de courtoisie

Contrairement à l'idée générale, la Constitution qui vient d'être esquissée n'est pas trop mal. C'est du moins l'opinion de beaucoup de libéraux, d'accord pour reconnaître les progrès par rapport à la Charte de l'an dernier (et aussi à celle de 1971), bien que préoccupés sur le rôle en devenir de l'armée. La nouvelle Constitution, qui définit l'Egypte « un pays démocratique et civique » et énonce les fonctions d'un Parlement (élus tous les cinq ans) et d'un Président (élu tous les 4 ans), ne cède pas à la tentation islamiste de l'âme d'un pays malgré tout conservateur et profondément religieux. En fait elle ne la prend même pas en considération. Le problème n'est donc pas la charia, mais plutôt les grands espaces laissés aux généraux.

Certains articles sont de vraies nouveautés positives dans le domaine des droits civiques et de la personne. Par exemple :

l'article 52 qui interdit la torture

l'article 53 qui interdit la discrimination fondée sur la religion, le sexe, l'origine, la race ou l'appartenance politique

l'article 54 sur la liberté individuelle, selon lequel toute personne arrêtée doit être interrogée dans les 24 heures et uniquement en présence d'un avocat

l'article 71 qui interdit la censure (à l'exception d'une censure limitée en temps de guerre ou de mobilisation générale, mais ne prévoit pas de peine de prison)

l'article 73 qui reconnaît le droit de manifester, sous réserve d'autorisation préalable

l'article 11 qui reconnaît l'égalité des femmes dans un pays compliqué, où sont nées les Tahrir Bodyguard afin de donner une réponse physique au problème permanent du harcèlement sexuel qui - selon l'ONU - affecte 80 pour cent des femmes égyptiennes. L'ONG féministe égyptienne Nzra estime à 186 les cas de violence sexuelle contre les femmes signalés entre le 28 Juin et le 7 Juillet lors des manifestations anti Morsi.

On en parle comme d'une Constitution de Lumière et d'Ombre ; cette dernière concentrée sur les pouvoirs de l'armée (par ailleurs en aucune façon diminués par la Constitution actuelle).

1 - le Conseil Suprême des Forces Armées a le pouvoir de nommer le ministre de la défense (pour 8 ans), qui devra être un officier issu des forces armées (mais - nouveauté - le président sera en mesure de le démissionner).

2 - le budget de l'armée reste dans les mains de l'armée (qui contrôle environ un tiers de l'économie).

3 - le nœud le plus contesté et le plus critiqué par les libéraux sont les tribunaux militaires : la Constitution établit que pourront être jugés par des tribunaux militaires les civils « dans le cas d'attaque contre les forces armées, les installations militaires, les militaires ou les zones déclarées sous contrôle militaire ». Le problème est que l'expression « zones déclarées sous

contrôle militaire » est une expression vague, qui demain pourrait être appliquée à une manifestation sur la place Tahrir.

4 – Le Président – et c'est une bonne chose - devra déclarer chaque année son patrimoine financier. Il peut être démissionné par le Parlement avec une majorité des deux tiers. Si le prochain président était un civil c'est un grand pas en avant, si cela était le général el Sisi, l'armée aurait à nouveau la main sur le pays comme dans le passé.

5 - un autre point critique encore à discuter est la loi électorale qui validerait pour 1/3 les listes et 2/3 les individus. Voter pour un candidat individuel signifie donner un gros avantage pour les potentats, les familles et les anciens amis de l'ancien régime.

Le vrai problème cependant, plus que la Constitution, est la nouvelle loi sur les manifestations, un texte critiqué le vice-Premier ministre Ziad Bahaa El Din , ainsi que par les Nations Unies. La loi permet d'interdire les réunions ou les manifestations qui pourraient troubler l'ordre public ou menacer la sécurité de l'Etat. Elle prévoit des peines allant jusqu'à cinq ans de prison pour des infractions comme le port d'une cagoule ou la détention d'armes pendant les manifestations, est également mis en place un préavis de 3 jours pour organiser une manifestation de plus de dix participants et des amendes allant jusqu'à 44.000 \$ pour actes de violence. Sur la base de cette loi, deux icônes du soulèvement contre le régime de Moubarak, Ahmed Maher et Ahmed Douma, ont été récemment arrêtés.

Le climat dans le pays reste tendu et l'armée justifie la répression autoritaire par la menace islamiste. Ces derniers jours, l'attaquant d'Al-Ahly, Ahmed Abdel Zaher, sympathisant de Morsi, a été déchu de sa nationalité égyptienne et ne pourra pas jouer en championnat pendant trois mois pour avoir fait le geste des quatre doigts (Rabaa), lors de la finale de la Champions League africaine. Son cas n'est pas le seul. Le champion de kung-fu, Mohammad Youssef, a été évincé des compétitions sportives pendant un an et a été interdit de participation aux Mondiaux pour avoir porté un tee-shirt de la contestation Rabaa dans une compétition en Russie. Le comédien Bassem Youssef a lui aussi été arrêté (puis relâché).

D'une certaine manière , il semble que l'armée manie la carotte et le bâton, alors que d'une part elle renforce le contrôle des manifestants, d'autre part elle lève l'état d'urgence et laisse dans ces derniers jours les juges relâcher 23 militants anti-putschistes dont Ahmed Maher, 84 partisans du président déchu Mohammed Morsi et 21 partisans des Frères Musulmans, qui avaient été condamnés à 11 ans de prison pour les manifestations du 31 Octobre.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES POLITIQUES À MOYEN ET COURT TERME ?

Le 3 Décembre, le Président par intérim Adly Mansour a reçu le projet final de Constitution par la Commission de 50 membres (desquels seulement un salafiste et un ancien Frère Musulman) chargée de corriger celle établie sous la présidence Morsi à forte empreinte islamiste. Mansour a maintenant un mois pour soumettre le texte à un référendum populaire (qui pourrait être organisé en Janvier après les fêtes chrétiennes ou fin décembre). L'étape suivante sera la mise en place des élections législatives et présidentielles (dont l'ordre de tenue n'est pas encore établi), la première dans les 90 jours suivant l'adoption de la Constitution et la deuxième dans les six mois. Pendant ce temps, le président par intérim devra reformuler et débattre des 4 articles rejetés par les constituants : celui sur le

calendrier (en premier la présidentielle ou en premier les législatives ?) Et ceux sur l'obligation de l'État de garantir une représentation de la minorité Copte-Chrétienne, des jeunes et des agriculteurs. Six ONG étrangères pourraient contrôler le déroulement du référendum.

Le débat en cours au niveau politique, mais aussi dans les rues révèle quelque chose sur les nouvelles forces. Le gouvernement intérimaire préconise évidemment une large participation au référendum, le Pape copte orthodoxe pape Tawardos se joint à cet appel, satisfait par la protection législative que les nouvelles garanties de la Charte offrent à sa communauté. Les Catholiques - une minorité dans la minorité - sont également partiellement satisfaits parce que, selon l'article 64, les trois religions révélées (y compris le judaïsme) ont le droit de pratiquer et de construire leurs lieux de culte et que des quotas de représentation au parlement et dans les administrations locales sont prévus pour les chrétiens, les femmes et les personnes handicapées. Depuis que le président Morsi a été évincé et qu'on a interdit des Frères musulmans les attaques contre les églises et la communauté copte se sont multipliées.

QUELS SONT LES LEADERS DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉGYPTIENNE AUJOURD'HUI ?

1 – Les militaires, bien sûr, et ce n'est pas une nouveauté. Mais le consensus dont ils bénéficient aujourd'hui est une nouveauté, 94% selon un sondage Gallup. Le généralissime el Sisi, chef des forces armées a le vent en poupe. Il est l'architecte de ce que les frères appellent le coup de Juillet et tous les autres la seconde révolution égyptienne. Bien que el Sisi répète ne pas vouloir se présenter la campagne menée pour le voir Président bat son plein, des parfums et des chocolats à son nom ont même été réalisés.

2 - Les religieux ont été mis en échec et de l'article 74 le confirme en interdisant les partis religieux. Les Frères musulmans sont interdits, arrêtés (Il est maintenant interdit à Morsi de recevoir des visites), expropriés des actifs et de leur patrimoine culturel depuis qu'hier le gouvernement a décidé de prendre le contrôle de 147 écoles dirigées par les Frères musulmans. Les sympathisants des Frères, qui définissent le référendum une farce, continuent de manifester sous l'étiquette de la «Coalition pour soutenir la légitimité», mais bénéficient d'un soutien peu populaire, même parmi ceux qui ne sont pas intéressés par la politique ou qui ne seraient pas en principe hostiles à la Fraternité, mais sont maintenant fatigués et veulent la stabilité. Reste le parti salafiste El Nour, à l'origine allié avec les frères, qui pendant l'été a pris en marche le train des vainqueurs et a été admis à l'Assemblée constituante. Les salafistes appellent à participer au référendum, même s'il ne sont pas très satisfaits de la nouvelle Charte, qui confirme à l'article 2 les principes de la charia comme source devant la loi (l'article 2 était exactement identique dans la Constitution de 1971), mais - nouveauté - stipule que les jugements religieux sont soumis à ceux de la Cour constitutionnelle et que le recours à la charia ne s'applique que lorsque les préceptes du Coran sont irréfutables (par exemple il est explicite que l'homicide doit être puni de mort, mais que changer de religion n'est pas une infraction passible de la peine de mort).

3 - Les partis laïcs sont encore assez désorganisés, mais à l'exception de certains comme le Mouvement du 6 Avril et les Socialistes-Révolutionnaires soutiennent la transition en cours. Des leaders libéraux de la première révolution, le nassérien Sabbahi et l'ancien chef de la

Ligue arabe Amr Moussa ont pris le parti de l'armée (ce dernier est à la tête de la constituante), tandis que Mohammed el Baradei, accusé de trahison par les pro-transition pour avoir dénoncé le coup d'Etat militaire, reste à l'étranger.

LA CHUTE DE MORSI : QUEL IMPACT SUR L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE ?

La situation actuelle n'est pas rose. Les données d'octobre - recueillies par Reuters sur consultation de 10 économistes - nous disent que l'affrontement avec les frères (plus de 1.000 victimes) a ralenti les chances de guérison. L'économie ne devrait croître que de seulement 2,6 % d'ici juin 2014 (en avril on espérait 3 % et 4 % en septembre 2012). Les 4 % seront atteints, si tout va bien, en 2015. Le tourisme piétine : avant 2011 il représentait 10% de l'activité économique, il a diminué de 70 %. La livre égyptienne a baissé de 10 % depuis décembre 2012. En outre, la crise nécessitera de réduire les aides de l'Etat qui représentent 20% des dépenses. L'inflation devrait atteindre 9,6 % en 2013 /2014.

QUELLES SONT LES RELATIONS DE L'ÉGYPTE AVEC LES GRANDS DIRIGEANTS INTERNATIONAUX ?

Pour comprendre comment se redessine la région nous devons analyser les nouvelles relations de l'Egypte avec le monde.

1 - Israël, bien qu'ils soient liés par le traité de Camp David en 79, les deux pays sont la paix froide. Malgré les velléités nationalistes et la nostalgie de Nasser, que le protagonisme de l'armée réveille dans le pays, Camp David est actuellement très stable. L'armée n'a jamais fait mystère de vouloir rediscuter la démilitarisation du Sinaï a décidé en 79 mais le chaos qui a grandi dans la péninsule, à la frontière avec Israël, après l'éviction de Morsi a conduit la collaboration entre les deux pays au plus haut niveau : les troupes égyptiennes sont massivement présentes dans le Sinaï avec la complicité d'Israël, les services travaillent coude à coude pour combattre les djihadistes et les miliciens du Hamas dans la bande de Gaza (où l'armée égyptienne est maintenant en train de détruire les tunnels de contrebande comme le faisait Israël précédemment), même contre l'Iran leurs intérêts se rejoignent. En effet , alors que Morsi avait renoué des relations avec Téhéran, gelées en '79, en reprenant les vols Le Caire - Téhéran, les généraux les ont supprimés, refroidissant ainsi leurs rapports avec l'Iran.

2 - avec les Etats-Unis les choses sont assez compliquées. Accusés dans un premier temps de soutenir Moubarak contre les exigences de la place Tahrir, puis d'appuyer Morsi contre les libéraux, pour aujourd'hui apparaître comme complices du Golpe (selon les accusations des frères), Washington est en difficulté et est tout aussi détesté par toutes les partis égyptiens. Après avoir gelé 1,5 milliards de dollars versés chaque année à l'armée égyptienne, les Etats-Unis ont retardé la livraison d'avions de chasse déjà commandés, craignant maintenant la concurrence de Moscou (qui en Novembre a offert au Caire 2 milliards d'armement) , les ont maintenant débloqués. Le secrétaire à la Défense Chuck Hagel est ces jours-ci au Moyen-Orient, il sera également en tournée en Egypte mais le chemin est très difficile. Les États-Unis n'ont jamais clairement défini coup d'Etat les événements d'août (même si ils les ont sévèrement critiqués). S'ils l'avaient fait ils auraient dû interrompre toutes relations avec le Caire .

3 - L'Égypte est à couteaux tirés avec la Turquie. Il y a quelques jours le Premier ministre d'Ankara, Recep Tayyip Erdogan, a critiqué les nouvelles autorités du Caire disant que la Turquie « ne sera pas un témoin silencieux » après la destitution de l'ancien président Mohamed Morsi. Peu de temps avant, l'Égypte avait décidé d'expulser l'ambassadeur turc et de déclasser au niveau de chargé d'affaires les relations avec Ankara en raison de la sympathie de M. Erdogan pour les Frères Musulmans. La Turquie a immédiatement réagi en déclarant persona non grata l'ambassadeur égyptien, par ailleurs déjà rappelé au Caire depuis août. La Turquie, autrefois un modèle pour les soulèvements arabes, est en chute libre. La baisse la plus évidente est en Égypte, où le soutien aux politiques d'Ankara n'est plus que de 38% (86% en 2011).

4 . Le Qatar, grand sponsor des frères, est en perte de vitesse. L'Arabie Saoudite et le Koweït voient leur relations se développer. La dynamique se lit bien par ses effets économiques. D'une part, l'Égypte vient d'annoncer qu'elle suspend « pour le moment » sa demande d'aide au FMI pour \$ 4,8 milliards en s'appuyant sur des prêts pour 12 milliards de dollars garantis par l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unis. D'autre part, le gouvernement intérimaire a restitué au « pas si ami » Qatar une tranche de 500 millions de dollars de prêt obtenus lors de la présidence Morsi.

QUELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'analyse du magnat égyptien Naguib Sawiris est d'avoir deux années sans manifestation et sans grève pour reconstruire l'Égypte. Sawiris, invité, la semaine dernière, du Forum économique Égypte-Pays du Golfe, a annoncé qu'il investira jusqu'à un milliard de dollars au premier trimestre de 2014 et a affirmé sa volonté de participer à des projets avec des investisseurs arabes pour les attirer de nouveau dans le pays.